

COLLOQUE VIEILLES FORÊTS

le lundi 27 avril 2026
à Préchacq-les-Bains

Programme

9h30 Présentation du projet régional Vieilles Forêts avec focus sur le 40

Anna Hover Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique



10h30 Prise en compte des forêts dans les documents d'urbanisme

Mathieu Larralde Communauté de communes du Seignanx et Géraldine Lafargue CPIE Seignanx Adour



11h10 P'tite pause

11h20 Contrat Natura 2000 Bois sénescents *Animatrices Natura 2000*

- Témoignages d'îlots engagés en forêt privée
- Témoignage de communes forestières
- Témoignage de l'ONF *Bruno Hugonnet Office National des Forêts*



12h10 Projets départementaux des aires protégées *Magali Bertrand DDTM40*



12h30-14h Repas

14h-16h Visites terrain à Préchacq-les-Bains

- Forêt 1 : Présentation du protocole VF du CBNSA sur une forêt de la commune
avec Anna Hover Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique
- Forêt 2 : Visite du Contrat N2000 Bois sénescents de la commune de Préchacq-les-Bains
avec les animatrices Natura 2000 Marine Hédiard Landes Nature et Léa Goutaudier CPIE Seignanx Adour





Conservation des forêts à forte naturalité

dans les sites Natura 2000



27 avril 2026
Colloque Vieilles Forêts à Préchacq-les-Bains



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



cpie
SEIGNANX ET ADOUR

FDC40
CHASSEURS DES LANDES
Engagés pour le territoire

SAM
Syndicat Adour Midouze



Natura 2000, réseau européen de sites protégés

Objectif : assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe

Composition : ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent

→ Le plus vaste maillage de sites protégés dans le monde



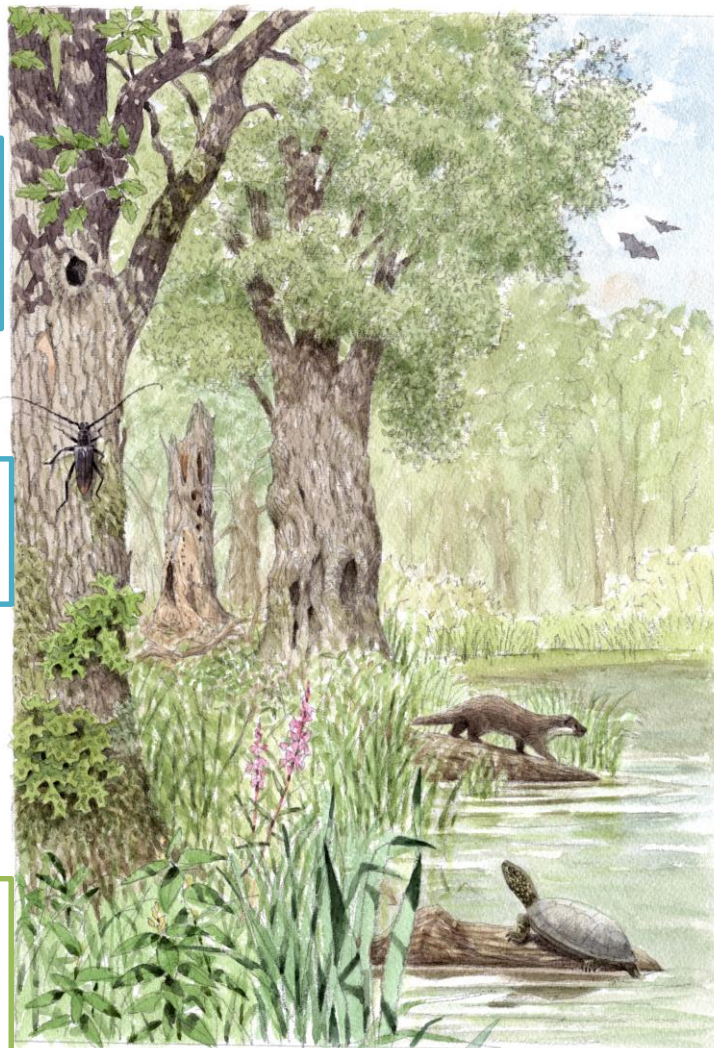
Le dispositif Natura 2000 vise à concilier préservation de la biodiversité et activités humaines.

Multiplés enjeux Natura 2000 dans les forêts

Oiseaux
Pic mar
Pic noir
Pic épeichette

Insectes saproxyliques
Lucane cerf-volant
Grand capricorne

Habitats
Certaines forêts
constituent des habitats
d'intérêt communautaire



Chauves-souris
Barbastelle d'Europe
Murin de bechtein

Oiseaux
nicheurs
Aigle botté
Milan noir

Mammifères
Loutre
Vison d'Europe

Reptiles
Cistude d'Europe

Exemple dans les forêts des barthes

Constat Natura 2000 sur les forêts des sites français

Les habitats forestiers du réseau Natura 2000 français ont un besoin fort d'augmenter le nombre d'arbres ayant dépassé le diamètre d'exploitabilité, ayant atteint la sénescence, voire dépérissant, ainsi que d'arbres à cavité, présentant un intérêt pour certaines espèces.



Déploiement d'un dispositif favorisant le développement de bois sénescents

Via financement NATURA 2000 (Région et FEADER)

Qu'est-ce qu'un contrat Bois sénéscent ?

Dans les sites Natura2000 et en présence d'enjeux d'intérêt communautaire, il est donc proposé aux propriétaires volontaires un **Contrat Natura 2000 "Dispositif favorisant le développement de bois sénescents"**.

- ✓ Ce contrat propose une **indemnisation allant jusqu'à 4 500€/ha**
- ✓ Laisser vieillir les forêts naturellement: **aucune intervention sylvicole pendant 30 ans**

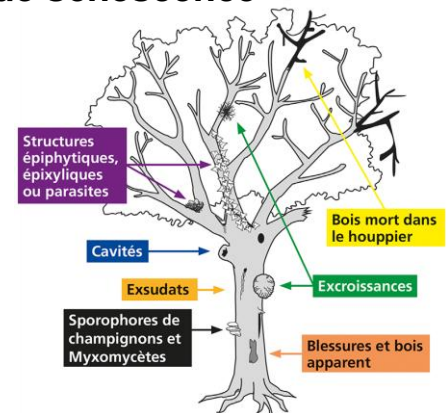
Sécurité : à distance de + 30m des chemins ouverts au public

Forêts éligibles (> 5 000 m²)

- ↓
1. **minimum de 10 gros arbres* par hectare**

Essence	Diamètre minimum d'éligibilité (cm)
Chêne	40
Hêtre	45
Erable	40
Frêne	40
Autres feuillus	40
Pin maritime	40
Sapin pectiné	50
Autres résineux	40

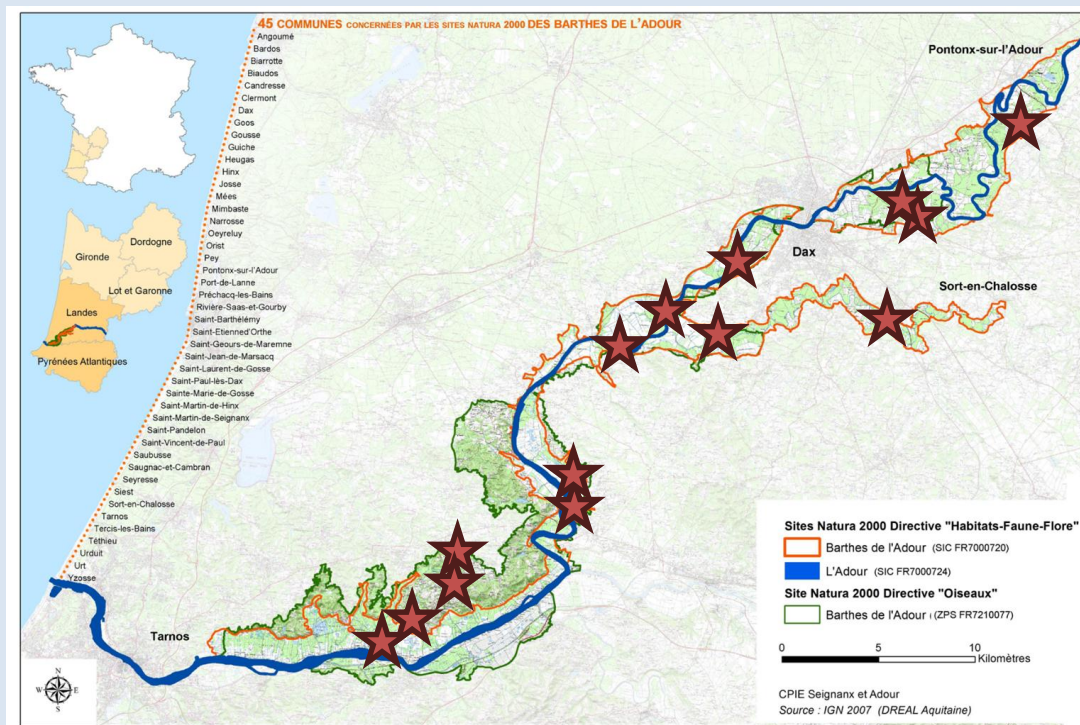
- ↓
2. **ces arbres présentent des signes de sénescence**



Contrats Natura 2000 des sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour

“Dispositif favorisant le développement de bois sénescents”

- ✓ **14** contrats Natura 2000 ont déjà été engagés
 - 5 avec des particuliers
 - 9 avec des communes forestières
- ✓ **78** hectares de forêts au total
- ✓ plus de **250 000€** d'indemnisation



Témoignage d'un particulier

2021 particulier contacte les animateurs Natura 2000

→ réalisation d'un diagnostic d'éligibilité

→ proposition de contrat en alternative à la coupe

2022-2052

- 5 hectares engagés
- 131 arbres
- ~ 20 000€ aucune intervention sylvicole pendant 30 ans

Un contrat Natura 2000 pour la Conservation de la forêt pour les oiseaux



La forêt ici présente est une vénérable ancêtre ! Elle était déjà là dans les années 1850 à 1860. A ce titre, elle mérite un peu d'attention !

Loin d'être péjoratif, une « Vieille forêt », est à la fois ancienne (déjà existante sur les cartes du 16^{ème} siècle) et mature (à aspect naturel avec de très vieux arbres).

Elle abrite des bois morts indispensables à l'écosystème forestier, des insectes xylophages comme le Lucane cerf-volant mais aussi des chauves-souris comme la Barbastelle ou des oiseaux tels le Pic noir et l'Aigle botté.

Considérant de tous ces enjeux, le propriétaire a décidé de signer un Contrat Natura 2000 pour protéger cette forêt de toute intervention sylvicole pendant 30 ans.



La Bondrée apivore

Comme son nom l'indique, ce rapace se nourrit de toutes sortes d'abeilles et de guêpes. Il en est le spécialiste. La nature étant bien faite, la zone autour de la base du bec et près des yeux est protégée par de courtes plumes rigides ressemblant à des écailles, ce qui le protège des piqûres.

Si vous cherchez à l'observer, attendez le mois de mai jusqu'à septembre. En effet, la Bondrée passe l'hiver en Afrique tropicale et migre ici aux beaux jours. Pour le différencier des autres rapaces que vous pouvez voir, notamment de la Buse variable, il faut regarder attentivement les ailes et particulièrement une tache sombre au niveau des poignets.

Le Lucane cerf-volant

Saviez-vous que son nom vient des mandibules du mâle ressemblant à des bois de Cerf ? Et qu'en plus de cela, il vole ! Ce coléoptère est le plus grand d'Europe et il est assez commun. Le mâle peut atteindre les 8 cm de hauteur ! Imaginez-le donc en vol. A tous les stades de sa vie, larve ou adulte, le Lucane se nourrit des vieux arbres morts, en particulier des Châtaignes. Lui-même est le repas préféré de bon nombre d'oiseaux, notamment le Faucon hobereau qui peut en consommer des dizaines à la fois. On peut ainsi retrouver des amas de mandibules sur les chemins forestiers, ce sont les restes de repas du Faucon.



Le Pic noir



Ce pic, vous ne pouvez pas le confondre. C'est le seul ayant cette robe noire et la caquette rouge vil mais c'est aussi le plus grand de tous les pics. La langue des pics est un outil de chasse très perfectionné, elle est effilée, très longue, visqueuse dans l'extrémité et ornée de petits crochets et peut être projetée loin en avant.

Leur bec est également très puissant puisqu'il est capable de perfore le bois grâce à ses coups répétés dont le tambourinage s'entend de loin. Mais ne vous méprenez pas, si vous entendez un long tambourinage ou un crépitement, ce n'est pas pour se nourrir mais pour signaler qu'il se donne tant de mal.

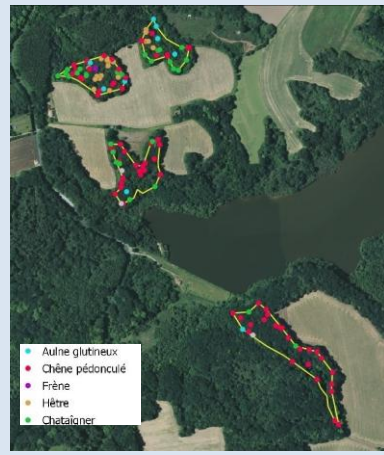
Un site Natura 2000 pour les oiseaux

Nous sommes ici dans la Zone Spéciale de Conservation des Barthes de l'Adour. Et oui, même ici dans la plaine de l'Adour, nous retrouvons ici des oiseaux barthais, comme l'Aigle botté et le Milan noir ! Ces rapaces chassent dans les prairies humides et marais des barthes mais préfèrent très souvent installer leur nid dans les forêts de collines.



Vol de milans royaux

Aigle botté



- Aulne glutineux
- Chêne pédonculé
- Frêne
- Hêtre
- Châtaigner



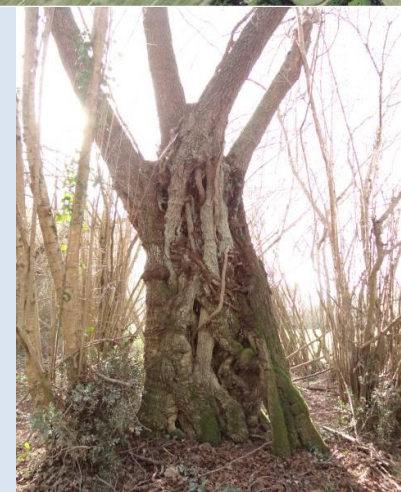
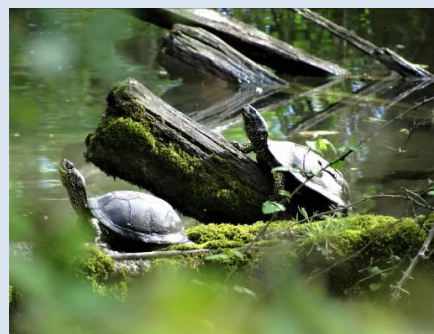
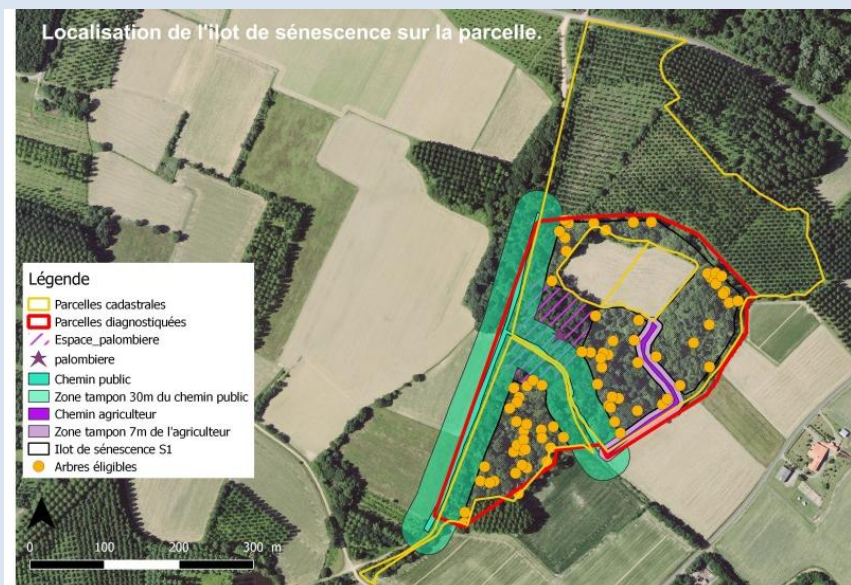
Témoignage d'une commune

2018 animateurs Natura 2000
identifient la forêt comme « à forte
naturalité »

- contact ONF et mairie
- proposition de contrat pour
repousser la coupe de 30 ans
- Actions complémentaires pour la
Cistude d'Europe

2019-2049

- 4 hectares engagés
- 68 arbres
- ~ **16 500€** aucune intervention
sylvicole pendant 30 ans



Contrat de Hinx

2021 l'ONF contacte les animateurs Natura 2000 pour étudier les potentialités écologiques de parcelles sylvicoles

- réalisation d'un diagnostic d'éligibilité par l'animateur
- proposition de contrat pour repousser la coupe de 30 ans

2022-2052

- 10,5 hectares engagés
- ~ 36 000€ aucune intervention sylvicole pendant 30 ans

